



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le 5 janvier deux mille seize, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, le onze janvier deux mille seize à vingt heures trente, sous la présidence de M. Laurent VASTEL.

Etaient présents : L. VASTEL, Maire ; C. BIGRET, M. GALANTE-GUILLEMINOT, D. LAFON, A. BULLET, P. RIBATTO, S. BOURDET, M. FAYE, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, Maires-Adjoints ; ME. MORIN, JC. PORCHERON, R. LHOSTE, JM. DURAND, AM. MERCADIER, JL. DELERIN (points 1 et points 3 à 11), V. RADAORISOA, E. CHAMBON, V. FONTAINE-BORDENAVE, JM. GASSELIN, S.LE ROUZES, S. CROCI, M. FOULARD, T. NAPOLY, C. MARAZANO, A. SOMMIER, JJ. FREDOUILLE (points 1 à 3), F. ZINGER, P. BUCHET (points 1 à 3 et point 11), S. CICERONE, G. MERGY, D. BEKIARI, Conseillers Municipaux

Absents représentés :

R. BENMERADI (pouvoir à T. NAPOLY), C. ALVARO (pouvoir à M. FAYE)

Absents excusés : JL. DELERIN (point 2), JJ. FREDOUILLE (points 4 à 11), P. BUCHET (points 4 à 10)

Absent : J. N'GALLE-EBOA

Secrétaire : Thomas NAPOLY est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire rend compte des décisions prises depuis le 14 décembre 2015 en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT DEPARTEMENT/VILLE 2016-2018

1 - Approbation et signature du Contrat de Développement Département-Ville de Fontenay-aux-Roses 2016-2018

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal approuve le Contrat de Développement entre le Département et la Ville de Fontenay-aux-Roses pour la période 2016-2018, pour une participation de 4 720 492.00 € destinée à financer des actions d'investissement et de 757 164.00 € destinée à financer des actions de fonctionnement ; autorise Monsieur le Maire à signer le dit contrat ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution.

[Mme MARAZANO, Mme SOMMIER, M. FREDOUILLE, Mme ZINGER, M. BUCHET, M. CICERONE, M. MERGY, Mme BEKIARI s'abstiennent]

2 - Modification des tarifs applicables au 1^{er} février 2016

A la majorité absolue, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de l'ensemble des services municipaux, à compter du 1^{er} février 2016, selon la grille annexée à la présente délibération. Ces tarifs demeurent valables tant qu'ils n'auront pas été modifiés par délibération.

[Mme MARAZANO, Mme SOMMIER, M. FREDOUILLE, Mme ZINGER, M. BUCHET, M. CICERONE, M. MERGY, Mme BEKIARI votent contre]

► URBANISME**3 - Cession d'un terrain situé 68/72 avenue Paul Langevin à Fontenay-aux-Roses**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de céder à la société SODEARIF, le terrain sis 68/72 avenue Paul Langevin, cadastré J n°12, 139, 140, 232 et 234 au prix de 2 070 000 euros hors frais de notaire et autorise M. le Maire à signer tout acte, pièce et document se rapportant à la cession de ce pavillon et de son terrain et de convenir des conditions et modalités de cette cession.

[Mme MARAZANO, Mme SOMMIER, M. FREDOUILLE, Mme ZINGER, M. BUCHET, M. CICERONE, M. MERGY, Mme BEKIARI s'abstiennent]

► VIE ASSOCIATIVE**4 à 10 - Approbation des avenants aux conventions de partenariat entre la Commune de Fontenay-aux-Roses et diverses associations fontenaisiennes (7 délibérations)**

Délibération	Association	Vote
N°4	Association Sportive Fontenaisiennes (ASF)	A l'unanimité des suffrages exprimés
N°5	Centre Culturel Jeunesse et Loisirs (C.C.J.L.)	A l'unanimité des suffrages exprimés M. Galante-Guillemot, M. Foulard, V. Fontaine-Bordenave, F. Gagnard, S. Cicérone ne prennent pas part au vote
N° 6	Association socio-culturelle des Sorrières	A l'unanimité des suffrages exprimés
N° 7	Club des Anciens	A l'unanimité des suffrages exprimés L. Vastel, A. Bullet, S. Croci ne prennent pas part au vote
N° 8	Comité des Œuvres Sociales (COS)	A l'unanimité des suffrages exprimés
N° 9	Collège Universitaire Jean Fournier (CUF)	A l'unanimité des suffrages exprimés C. Alvaro (pouvoir à M. Faye), JM. Durand ne prennent pas part au vote
N° 10	Ludothèque « Le Manège aux Jouets »	A l'unanimité des suffrages exprimés AM. Mercadier, C. Alvaro (pouvoir à M. Faye) ne prennent pas part au vote

Les élus membres des conseils d'administration des associations ou établissements publics précités ne prennent pas part au vote

11 – Présentation du rapport annuel de la Commission communale d'accessibilité (CCA)

Le Conseil Municipal **prend acte** de la présentation du rapport 2015 de la commission communale pour l'accessibilité.

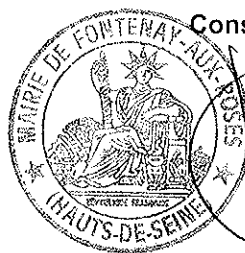
M. le Maire indique que le prochain Conseil Municipal est fixé au mercredi 09 mars 2016 à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures et trente minutes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fontenay-aux-Roses, le 10 JAN. 2016

Le Maire
Conseiller Départemental



Laurent VASTEL

POUR INFORMATION

Les procès-verbaux intégraux sont disponibles sur le site Internet de la Ville www.fontenay-aux-roses.fr
ou sur simple demande auprès de la Mairie